



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Flamboro Downs				
<b>Date</b>	4 janvier 2025	<b>Heure de départ</b>	18 h 35		
<b>Conditions météorologiques</b>	Couvert (Temp. : -6 °C)	<b>Vent</b>	17 km/h Ouest		
<b>État de la piste</b>	Rapide (Variante 0 s)				
<b>Nombre de courses</b>	9	<b>Courses de qualification</b>	3 JD	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	65
<b>Total des paris mutuels</b>	\$ 250,130				
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
John Dorion	Peter Gillies	Jason Portuondo

### Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Katy Crawford, l'officielle des courses, est en formation ce soir.

Doug Brown a été autorisé à se retirer des 2 courses.

### Vétérinaire officielle :

Dre Abigail Stovman

### Courses :

Course 1 – Pendant la parade préalable à la course, le #3, "Shadow Warrior", a été examiné par la vétérinaire officielle, retiré et inscrit sur la liste des juges (boiterie) à court terme.

Un remboursement totalisant \$ 1,508 a été effectué.

**Reprise de départ.**

Plus de temps nécessaire pour retirer le #3 du pari mutuel.  
Rien d'autre à signaler.

Le conducteur, Scott Coulter, a enfreint la règle 22.05.01(k) de la CAJO en conduisant "Our Max Phactor N", dans le deuxième quart-temps (32 secondes) et en ne maintenant pas un rythme comparable à celui de la classe.

Fractions 28.2 100.2, 129.4, 159.0.

M. Coulter s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Décision #2969986

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Le #7, "Grateful", a été inscrit sur la liste des juges pour le test de Coggins. L'entraîneuse, Marie Dupont, en a été avertie.

Course 4 – Rien à signaler.

Le #3, "Explosive Motion", a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 5 – Le #6, "Too Much Duncan", a été retiré après la parade préalable à la course.

Un remboursement totalisant \$ 3,312 a été effectué.

Rien d'autre à signaler.

Le #5, "Machalko", a terminé la course avec un bris d'équipement (fer).

Course 6 – **Enquête** allant vers le poteau de ¼ de mille.

Le #8, "Spin For Life", (Kelly), arrivé en 1<sup>re</sup> position, a fait un bris d'allure.

Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure n'a été commise.

Aucun changement n'est requis.

Lien pour la vidéo d'enquête : <https://youtu.be/fdB8WsmWsmQ>

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – **Enquête** dans le dernier virage entre les #1, “Cleveland Massimo”, (Maguire), arrivé en 4<sup>e</sup> position, et #7, “Feel The Force”, (Kelly), arrivé en 5<sup>e</sup> position.

Le film n’était pas concluant sur la sortie du #1.

Aucun changement.

Lien pour la vidéo d’enquête : <https://youtu.be/Cs74nbMDZjo>

Le conducteur, Jean-François Maguire, a fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable en stimulant le #1, “Cleveland Massimo”, dans le dernier droit. Les juges feront le suivi.

**Réclamations :**